

REPUBLIQUE FRANCAISE

*A rappeler dans toute correspondance***DOSSIER N° PC04129624K0008**

Déposé le : 12/11/2024
Complété le :
Adresse : 4 RUE DE LA HOUSSAYE
Parcelle : 0E-1057

DESTINATAIRE

SASU ENERGY SUN HABITAT
Monsieur Manuel MORENO
1 PIGNADIERE DE GARROT
40410 MOUSTEY

REJET TACITE

Monsieur,

Par courrier en date du 19 novembre 2024, il vous a été indiqué que l'instruction de votre demande de permis de construire était incomplète.

Vous disposiez d'un délai de trois mois à compter de la date de notification de ce courrier, pour faire parvenir à la mairie l'intégralité des informations manquantes.

Le délai de trois mois permettant de compléter étant révolu, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet et votre demande fait l'objet d'une décision tacite de refus.

En conséquence, vous trouverez votre dossier en retour sous ce pli.

Vous renouvelant mes sincères regrets et restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée

Vouzon, le 28 FEV. 2025



Le Maire,

Jean-François LAHAYE